

EAUX CLAIRES

Le journal

1957... 2017 L'UDHEC a 60 ans

Union de quartier
Eaux Claires
St Jean
Vallier

N°74

Juin 2017

N° ISSN 0980-2762



Sommaire

Editorial	p.1
Brèves	p.2
Rejoindre l'UDHEC	p.3
AG UDHEC 26 janv2017	p.4/5/6
A480.....	p.8
Bibliothèque E-C M	p.8
L'Âge d'or	p.9
J.O. Grenoble 50 ans	p.10/11
Crues et Inondations	p.14/15
MJC EAUX CLAIRES	p.16
Croix Rouge et ISM	p.17
Histoire de nos Rues	p.18
Pétition (déjections canines)	p.19
17 juin, EC en fête	p.20

Repères téléphoniques

- Police Municipale 04 76 46 74 97
- Police Nationale : 17
ou le 04 76 60 40 40
- Police Secours : 17
- Mairie de Grenoble : 04 76 76 36 36
- Le fil de la ville : 0800 12 13 14
- Appel gratuit d'un poste fixe
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- SOS Médecin 04 38 701 701
7j/7 24h/24
- Médecins 7 sur 7 04 76 86 59 00
7 jours sur 7 de 8h à 24h
- Consulter :
<http://www.grenoble.fr/140-numeros-utiles.htm>



Cette année encore, nous avons pu constituer un Conseil d'Administration et un BUREAU pour notre Union de Quartier EAUX-CLAIRES, avec toujours le même objectif, **mieux vivre ensemble pour tou-te-s les habitant-e-s.**

L'engagement de chaque conseillère et conseiller, en fonction de leurs disponibilités, a permis, durant ce premier semestre, de maintenir les activités habituelles, dans le cadre de l'EPA BOUCHAYER (après-midi festifs : crêpes, bugnes, lotos, galette des Rois) et de participer à la brocante avec la MJC EAUX-CLAIRES. Nous avons organisé le voyage en Ardèche, préparé la fête du

quartier, réalisé ce journal, mis à jour le site de l'UDHEC et assuré le suivi du compte Twitter.

Nous participons à de très nombreuses réunions concernant l'URBANISME, la TRANQUILLITÉ PUBLIQUE¹, la connaissance des autres associations et organismes du quartier ou du Secteur 3.

Le quartier évolue avec la construction de plusieurs immeubles (l'ORIGAMI, Les PINS NOIRS, ...) et la municipalité maintient l'objectif de densifier le quartier (projet RONSERAIL, Îlot VAUCANSON) par plusieurs immeubles de logements sociaux afin d'obtenir rapidement un parc de 25% de logements sociaux pour GRENOBLE. Les habitant-e-s du quartier renouvellent leur souhait de voir une répartition plus équitable de ces logements sociaux dans l'ensemble de la Ville, et surtout, une bonne intégration dans le quartier, des nouveaux résidents.

L'UDHEC a dû, encore, initier une réunion avec les polices Nationale et Municipale, et le Service de Protection de la Délinquance (SPD) pour essayer de résoudre les difficultés liées à la délinquance de certains individus générant les désordres habituels de circulation dangereuse, de dégradations diverses, alors que de nombreux efforts sont réalisés pour embellir notre quartier (Verger SALENGRO, Square du 8 mai 1945, square DREVET), par la mise en place de panneaux spécifiques aux affichages, par l'implantation de radars pédagogiques.

Le stationnement toujours aussi difficile dans le quartier, fait l'objet de réunions avec la Ville et la MÉTROPOLE pour permettre une meilleure utilisation du domaine public. Une étude est également en cours pour améliorer l'utilisation des déplacements à pied ou en vélo, dans le cadre d'un plan Vélos-Piétons pour le Secteur 3.

Prévenir les remontées des eaux de la nappe phréatique est toujours un enjeu majeur de l'UDHEC qui travaille avec la MÉTROPOLE à la mise en place de dispositifs efficaces.

Les travaux programmés pour fluidifier la circulation sur l'A480 (aménagement du RONDEAU, circulation sur 3 voies à 70km/h maximum...) feront l'objet d'une enquête publique en fin d'année 2017 avec un suivi particulier par certains membres de l'UDHEC.

Tout ce travail contribue à faire de l'UDHEC un acteur majeur du quartier pour la Ville, la MÉTROPOLE, le Conseil Départemental, la RÉGION.

L'adhésion du plus grand nombre d'habitant-e-s est fondamentale pour assurer un bon fonctionnement de votre Union de Quartier EAUX-CLAIRES.

Nous comptons sur votre soutien par votre adhésion et sur votre aide en rejoignant le Conseil d'Administration de l'UDHEC.

Bien cordialement

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC

Fête du quartier
17 juin 2017
de 14 h à 19 h
Parc de la Savane

¹ Le nouveau Ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérard COLLOMB a rappelé dans son discours d'investiture le 17 mai 2017 : « La TRANQUILLITÉ est la première des libertés ». Puisseons-nous avoir cette liberté, rapidement, dans notre quartier EAUX-CLAIRES.

Pour nous joindre et mieux nous connaître : Permanence hebdomadaire le mercredi : de 10 h à 12 h à la MDH EAUX CLAIRES - 35, rue Joseph Bouchayer - 38100 Grenoble.

Tél. 04 76 96 76 15 - Courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr - site : www.udhec38.com - Twitter : @UDHEC38

Retrouvez votre bulletin d'adhésion dans ce journal ou lors de notre rencontre à votre domicile.

Brèves

L'UDHEC regrette la dissolution de l'UNION des commerçants du boulevard Joseph VALLIER avec qui nous avons organisé plusieurs manifestations festives certaines années. Nous remercions vivement l'ensemble des commerçants de cette UNION qui fait un don exceptionnel de 968,89 € à l'UDHEC suite à cette dissolution.

Ce samedi 20 mai 2017, l'UDHEC a mobilisé quelques adhérent-e-s pour participer à cette journée de la BELLE SAISON sur le quartier EAUX-CLAIRES. Un parcours de 2h entre 10h et midi, partant de l'esplanade du PLATEAU, a permis de nettoyer le parc de la SAVANE, le square de la POSTE, certaines rues (GUYNEMER, BOUCHAYER...) pour finir au square DREVET sous une pluie d'orage comme pour marquer la fin de l'opération. La rencontre des habitant.e.s avec les agents de la Propreté Urbaine, les agents des MdH3 et EAUX-CLAIRES, ont été l'occasion d'échanges fructueux, et d'admiration et remerciements de la part des personnes rencontrées. Un regret certain, l'absence d'un plus grand nombre de jeunes ou jeunes adultes pour participer à cette opération. Un espoir d'évolution puisque cette année la dynamique des âges allait entre 10 ans et plus de 75 ans.



Salle de Yoga

• L'été : Stages à thème
« Simplicité » « Lâcher-prise »
En Matinées ou en soirées

• L'année scolaire : Cours Collectifs - individuels - adolescents - Relaxation - Méditation - Ateliers mensuels
Cycle gestion et maîtrise des émotions
Massages ayurvédiques et shiatsu - Danse biodynamique

• Méditation Pleine Présence

06 21 64 08 74

• Yoga dans l'esprit Viniyoga

06 27 12 47 44

• Dao Yin dans la tradition Taoïste

06 85 98 54 12

www.presence-yoga.fr

Véronique BARRA

18, chemin des Marronniers
38100 Grenoble

06 62 20 87 93



DISTRIBUTION

**Vous livre à domicile !!! »
Des protections
pour l'incontinence adultes**

Sur simple appel de votre part,
nous prenons un rendez-vous,
nous nous déplaçons à votre domicile
pour vous présenter nos produits
et définir ensemble
les articles les plus adaptés
à vos exigences.

**N'hésitez plus
Appelez le**

09 71 25 02 91

Club Antinéa Fitness • Body building

10, rue des Eaux-Claires
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 96 92 43



LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :

- D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc...)
- Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
- Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
- Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
- Climatisation en période de chaleur.
- Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).

La devise du Club Antinéa:

Du sérieux...
... des résultats

Depuis + de 30 ans dans votre quartier



Christian
Coiffure

COIFF'MIXTE

C. Böeningen

41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble ☎ Tél. 04 76 96 82 60



ESPACE
VIKING
MUSCULATION - FITNESS

Le centre
de remise en forme
de votre quartier

- Musculation
- Cardiotraining
- Fitness • Pilates • Zumba

2, chemin des Marronniers - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 70 11 99

CLINICUIR

la Clinique du Cuir

Sur vêtements cuir, peau, fourrures :
réparations, transformations, retouches,
doublages, boutons, nettoyage, tenues de moto.

Sur mobilier :
confection, coussins, nettoyage, recoloration,
mousse, skaï, tissus...

Sur sacs cuir.

33, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble
(en face de la clinique mutualiste)

04 76 48 37 37 - clinicuir@gmail.com

© Clinicuir
Marque déposée

clinicuir

Rejoindre l'UDHEC¹ ?

VOUS êtes habitant-e du quartier EAUX CLAIRES, vous avez à cœur votre cadre de vie alors pourquoi ne pas rejoindre l'UDHEC: Union Des HABITANTS des EAUX CLAIRES ?

Le quartier EAUX CLAIRES, c'est une formidable diversité, de générations, de classes sociales, d'activités, de services, d'espaces, d'habitats... qui exige d'être valorisé et pris en compte.

Des logements de type très différents: grands ensembles, petits collectifs, maisons individuelles... avec une mixité sociale réelle et équilibrée en terme de revenus mais aussi de générations.

Des commerces et des services de proximité très riches et complémentaires. Des services et des équipements publics : écoles, collège, lycée, bibliothèque, gymnases, le Groupe Hospitalier Mutualiste (GHM), les MJC EAUX CLAIRES et ANATOLE FRANCE, la Maison Des Habitants du Secteur 3 (MDH3), la Maison des Habitants EAUX CLAIRES, LE PLATEAU, l'EPÂ BOUCHAYER, l'agence de mobilité StationMobile, le parking relais CATANE, sans oublier la direction des finances publiques...

Des transports en commun : Tram C et E, ligne C5, ligne 12...

Des espaces verts : le parc de la SAVANE, le square du 8 mai 1945, le VERGER SALENGRO, le square DREVET etc...

Une double proximité du quartier avec la VILLE et la périphérie.

Mais les EAUX CLAIRES, ce sont aussi ses habitant-e-s, VOUS, principaux acteurs du quartier qui vivez, circulez, consommez, pratiquez, profitez... avec des besoins, des sensibilités, des exigences multiples et variées.

Vos regards sur notre quartier, votre sensibilité vis-à-vis de votre cadre de vie nous intéressent.

C'est VOUS qui êtes au plus proche de la réalité, c'est VOUS qui êtes les plus concerné-e-s par les "politiques", par les actions menées.

Les habitant-e-s, c'est VOUS et l'UDHEC a besoin de vous pour mener son action.

■ Quelles actions ?

L'UDHEC s'attache principalement au bien vivre dans le quartier et donc s'attelle, à travers ses observations, ses échanges avec les différents acteurs (habitant-e-s, services publics, commerçant-e-s...) à apporter des propositions pour consolider

et améliorer notre cadre de vie.

En rejoignant l'équipe de l'UDHEC vous contribuez à cette initiative en apportant votre vision, votre ressenti, votre expérience, votre relationnel.

Nous avons besoin de gens de tous horizons, de toutes générations, de toutes sensibilités.

Vous êtes étudiant-e, jeune couple ou jeunes parents, vous êtes actif et active ou pas, vous êtes retraité-e, vous êtes commerçant-e... venez nous rejoindre et nous faire part de votre vie dans le quartier. À chaque âge on perçoit le quartier, on le pratique, on le fréquente différemment et c'est cette multitude de regards et d'expériences qui est une richesse.

L'action de l'UDHEC, enrichie de témoignages de vie, de réalités quotidiennes de ses habitant-e-s, ne peut en être que plus forte si elle est réellement représentative de ses habitant-e-s au même titre que votre soutien par vos adhésions. Plus l'union de quartier compte d'adhérent-e-s,

plus elle peut peser auprès des instances qu'elle rencontre.

Osez venir partager votre expérience du quartier EAUX CLAIRES pour contribuer à ce qu'il reste et devienne un espace agréable où il fait bon habiter, travailler, flâner, se poser, échanger, grandir, vieillir etc.

Osez devenir membre actif ! C'est simple, il suffit de contacter l'UDHEC et de se rendre disponible pour participer à quelques réunions par an (5 à 6), pour échanger, pour témoigner, et offrir du renouveau aussi. **Bienvenue à l'UDHEC !**

J. CHAUVEL

¹UDHEC (MDH EAUX CLAIRES)
35 Rue Joseph Bouchayer
38100 Grenoble
courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr
@ : www.udhec38.com
TWITTER : https://twitter.com/UDHEC38



CAE du 15 février 2017

CONSEIL d'ADMINISTRATION et BUREAU 2017

N°	Nom prénom		
1	M Berra Yves	Membre du CA	
2	M Bodoignet Axel	Membre du CA	Membre du BUREAU
3	M Cadoux Jean-Pierre	Trésorier	Membre du BUREAU
4	M Chapiteau Bernard	Membre du CA	Membre du BUREAU
5	Mme Chauvel Juliette	Membre du CA	Membre du BUREAU
6	Mme Cheminaud Yvette	Membre du CA	
7	M Darves-Blanc Robert	Président	Membre du BUREAU
8	M Desfours Jacques	Membre du CA	Membre du BUREAU
9	Mme Dournon Josette	Membre du CA	
10	Mme Dournon Peggy	Membre du CA	Membre du BUREAU
11	M Gentil Jacques	Membre du CA	
12	M Grosogeat Jean-Pierre	Vice-président	Membre du BUREAU
13	Mme Lesage Nicole	Membre du CA	
14	Mme Médina Aline	Trésorière adjointe	Membre du BUREAU
15	M Mucciante Elio	Secrétaire	Membre du BUREAU
16	M Quiblier Régis	Vice-président	Membre du BUREAU
17	Mme Ricard Janine	Secrétaire adjointe	Membre du BUREAU
18	Mme Terra Roselyne	Membre du CA	Membre du BUREAU
19	M Woehn Daniel	Membre du CA	Membre du BUREAU

Compte-rendu de l'Assemblée Générale (AG)

des adhérent.e.s à l'UDHEC (Union Des Habitants des Eaux-Clares)
du 26 janvier 2017 à la salle polyvalente du Lycée Les Eaux-Clares



À 18h13, le président de l'UDHEC débute la séance dédiée à l'Assemblée Générale des adhérent.e.s de l'UDHEC en remerciant chaleureusement Monsieur Sylvain PONCET, proviseur du lycée, les personnels techniques et administratifs, offrant ainsi à l'Union de Quartier EAUX-CLAIRES d'excellentes conditions de travail (dans un contexte particulier lié à l'ETAT D'URGENCE).

À l'aide d'une présentation vidéo les différents points traités en AG furent :

■ 1. Bilan Moral

> Présentation par le président de l'UDHEC des objectifs consistant principalement à œuvrer pour une bonne qualité de vie du quartier dans une totale indépendance politique et religieuse. En 2016, le Conseil d'Administration (CA) comprenant 19 conseiller.e.s et le BUREAU composé de 14 membres ont travaillé sur les propositions des différentes commissions.

> Les questions importantes concernent « LA TRANQUILLITE et la SECURITE PUBLIQUES », les constructions nouvelles ou à venir sur le quartier, la propreté urbaine des espaces publics, la régulation du niveau de la nappe phréatique, le projet d'implantation d'un EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées), l'animation sur le quartier (à l'Espace Personnes Âgées BOUCHAYER, voyage culturel et de découverte annuel, fête de quartier...)

> **Le Bilan Moral est adopté à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s**

■ 2. Bilan Financier

Le trésorier présente le bilan des RECETTES et DEPENSES de l'UDHEC qui se traduit par un excédent de trésorerie de 681€ sur un montant des recettes de 12257 €.

Ce Bilan Financier est adopté à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s

■ 3. Renouvellement des membres du CA, nouvelle élection

Mmes Y. CHEMINAUD, J. DOURNON, N. LESAGE, Messieurs A. BODOIGNET, J-P. CADOUX, R. DARVES-BLANC, J. DESFOURS, J-P. GROSGOGEAT, E. MUCCIANTE, R. QUIBLIER, D. WOEHRN, **sont élu.e.s, à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s** pour 3 ans, au Conseil d'Administration de l'UDHEC qui comprend donc 19 conseillers pour 2017.

■ 4. Bilan des commissions

> Pour la commission ANIMATION, le responsable de cette commission rappelle les actions 2016 (Après-midis festifs à l'EPA BOUCHAYER : Galette des ROIS, Crêpes, Bugnes, Loto, Sortie culturelle en Maurienne et Haute MAURIENNE, Brocante du quartier EAUX-CLAIRES, Fête du quartier EAUX-CLAIRES). Des animations analogues sont prévues pour 2017.

> La commission COMMUNICATION a géré le site Internet et le compte Twitter de l'UDHEC, la messagerie, la parution et la distribution des journaux 72 et 73 de juin et décembre 2016.

> La commission SOCIALE a initié avec succès, en septembre 2016, le 1er Forum des Associations et des Initiatives du Secteur 3, a continué ses rencontres avec des associations comme : « Le monde de Kevin », « AFEV-KAPS », a poursuivi la rédaction des articles sur « l'histoire de nos rues ».

> La commission URBANISME et DEPLACEMENTS a participé à une visite à ATHANOR (Centre de tri des déchets ménagers, sur le site Athanor à la Tronche), travaillé sur les

questions de TRANQUILLITE ET SECURITE PUBLIQUES. Elle a également, suivi les dossiers des nouvelles constructions, travaillé sur les problèmes de stationnement, participé à la « balade urbaine » d'avril 2016, suivi les propositions du « protocole d'intention » signé par les différents partenaires concernant l'aménagement de l'A480 par l'AREA en demandant des informations régulières et une véritable concertation avec les habitants riverains, sur sa réalisation pratique.

> La commission ADHESIONS enregistre 612 adhérents en 2016 (nombre en légère diminution par rapport à 2015) grâce au dévouement important de collecte des adhésions par un certain nombre de conseiller.e.s et par l'adhésion spontanée de nombreux habitants. Le montant de la cotisation à l'UDHEC reste inchangé, soit : 5€ la cotisation de base et 10€ ou plus, la cotisation de soutien.

(Fin de l'Assemblée Générale à 19h10)

La projection d'un film sur le « Forum des Associations et des Initiatives » du Secteur 3 a permis de faire la transition entre l'Assemblée Générale des Adhérents et le Débat Public.

DÉBAT PUBLIC (19h23 à 20h35)

Lycée LES EAUX CLAIRES :

M. **Sylvain Poncet**, proviseur du Lycée LES EAUX CLAIRES

Élu.e.s de la VdG :

Mme Christine Garnier, conseillère municipale déléguée à l'Accessibilité et 5^{ème} vice-présidente de la Métropole, déléguée à l'Habitat, au Logement et à la Politique foncière,

Mme Kheira Capdepon, 3^{ème} adjointe au maire, chargée des Personnes âgées et de la Politique intergénérationnelle,

Mme Laurence Comparat, adjointe à l'Open data et Logiciels libres,

Mme Sonia Yassia, conseillère municipale, chargée du Secteur 1,

M Antoine Back, conseiller municipal délégué à la

Coordination de la gestion urbaine et sociale de proximité et au Secteur 2.

Mme Laëtitia Lemoine, adjointe, chargée du Secteur 3

M Jacques Wiart, conseiller municipal délégué Déplacements et Logistique urbaine
M Alain Denoyelle, adjoint Action Sociale, Vice-président du CCAS

Mme Lucille Lheureux, adjointe Espaces publics et Nature en ville

Mme Célia CLERC, directrice de la MJC EAUX CLAIRES

Élu-e-s du Département de l'Isère :

Mme **Nadia Kirat** et M. **Benjamin Trocmé**.

Technicien-ne-s de la VdG :

Mme Bénédicte Wagnon, directrice de territoire du Secteur 3,

Mme Laurence Gautier, directrice de la MDH3,

M. Erwan Mahé, directeur du service Prospective urbaine.

1. Transformation de la Maison Des Habitants EAUX CLAIRES (MDH-EC)

M A. DENOYELLE a présenté un diaporama intitulé « Devenir des locaux de la MDH EAUX CLAIRES ». Après avoir rappelé la configuration des lieux et des services présents, l'Adjoint a d'abord précisé les services maintenus, ainsi que l'utilisation plus générale de la salle d'activités. Un bureau commun sera mis à disposition de l'UDHEC et du RERS • Le RAM⁽¹⁾ et le service Personnes Âgées sont maintenus.

Il y a suppression du poste de directrice et à terme (avant juin 2017) du poste de secrétaire d'accueil. D'ici juin 2017, la restructuration devrait être achevée avec la venue d'autres personnels du quartier CHORIER BERRIAT.

La MDH3 prendra en charge : l'accueil généraliste, l'action de la référente famille, l'accompagnement de proximité sur les questions du quotidien (gestion des salles et des clefs, relais d'information...) qui fonctionnaient à la MDH-EC.

Il a été rappelé les nombreuses missions de la MDH3, en soulignant que les demandes concernant les passeports et cartes d'identité devraient se faire dans seulement 3 lieux de la Ville (MDH Chorier Berriat, MDH Le Patio (Galerie l'ARLEQUIN) et l'Hôtel de Ville) et sur rendez-vous. La salle C. GALI sera gérée par la MDH3. Aucune modification concernant la MJC EAUX CLAIRES.

2. Urbanisation du quartier Eaux-Claires

En l'absence (excusée) de l'Adjoint, chargé de l'Urbanisme, **Mme Rosanna Cannito**,

architecte et chargée d'Études et Conseil au service Prospective Urbaine, a présenté et commenté, longuement, un diaporama, très détaillé (11 diapositives très denses).

Indiquant qu'une exposition se tient (du 18/01 au 25/02/2017) à La Plateforme, elle a précisé ce que l'on trouve sur l'un des panneaux :

> Propositions de la Ville

Préserver l'habitat individuel existant, notamment dans les secteurs RONSERAIL, GUYNEMER, DUMAS et SIDI-BRAHIM.

Renforcer les rues structurantes (EAUX-CLAIRES, MARBEUF, BOUCHAYER, RIVOIRE) par la construction de petits immeubles (R + 3).

Développer l'activité commerciale de la rue des Eaux-Claires, en lien avec le renforcement du bâti.

Valoriser la coulée verte du boulevard Salengro et la prolonger jusqu'au parc de la Savane.

> **Résultant de la concertation faite en 2016 dans le cadre du "Projet de ville", le point de vue des habitants sur..**

Les nouvelles constructions et la vie du quartier.

Les projets d'aménagement et de construction doivent tenir compte des liens à créer entre les anciens et les nouveaux habitants. Pourquoi ne pas réaménager la rue RHIN-ET-DANUBE ?

Les déplacements

Ralentir la circulation sur la rue des Eaux-Claires.

Améliorer les cheminements doux est/ouest d'une manière générale, en particulier à l'ouest de la rue du Docteur SCHWEITZER.

Développer les itinéraires cyclables et sécuriser les points sensibles (carrefours, grands axes, etc.).

Le cadre de vie

Végétaliser les cheminements doux et les espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur.

Installer des fontaines pour favoriser la présence de l'eau.

Remplacer les jeux pour enfants du parc de la SAVANE et interdire l'accès de ce lieu aux scooters.

Réduire les nuisances sonores.

Les commerces

Renforcer la vitalité et l'attractivité commerciale de l'axe EAUX CLAIRES/ Docteur-SCHWEITZER.

De plus :

Projets livrés fin 2016 - 40 logements dont 18 logements sociaux.

Projet en cours de chantier - 44 logements dont 15 sociaux.

L'étude PLH* réalisée en 2014 par la Direction du Logement montre :

Qu'il existe peu de logements sociaux dans le quartier EAUX-CLAIRES, avec à un taux estimé de logements sociaux inférieur à 10%.

* PLH = Programme Local de l'Habitat.

Ndlr : à noter que le PLH 2017-2022 a été adopté par la Métropole le 16/12/2016.

> **Ont été présentés et développés ensuite les projets à l'étude :**

PROMOTION PRIVÉE

- Ancienne Clinique des Alpes, rue Alexandre DUMAS : accession privée dont 30 % en social. Réunion avec les riverains à prévoir au printemps 2017.

Le propriétaire de la clinique, présent, a d'abord révélé qu'ayant cherché à assurer la continuité avec un établissement de soins médicaux, cela avait été un « fiasco : pas de repreneur ». Il a ajouté que des protections avaient été prises contre d'éventuels squats. Concernant le projet : « appel d'offres attendu dans une dizaine de jours », « diminution de la surface de plancher : 3 200 m² », « R + 4 » sur côté école PAINLEVE », « abaissement rue Alexandre DUMAS », « 40 appartements avec 28 à 30 % de logements sociaux ».

Remerciements du **président de l'UDHEC** pour les informations fournies, « ayant permis d'en savoir plus qu'avec le service Urbanisme ... ».

- **Ancien Établissement REYMOND**, rue MARBEUF :

accession privée dont 30 % en social. Réunion riverains à prévoir au printemps 2017.

- **Ancien entrepôt Loomis**, rue Joseph BOUCHAYER (actuellement squatté) :

Projet de logement à l'étude. Pas d'informations précises par la Ville.

TERRAINS VILLE DE GRENOBLE

- **RUE Joseph BOUCHAYER**

Vente du terrain Ville au bailleur social Actis pour la réalisation de 20 logements sociaux. Projet à l'étude à ce jour par les services de la Ville. Réunion riverains à prévoir au printemps 2017.

- **RUE Roger RONSERAIL**

Réunion riverains réalisée le 3 janvier 2017. Libération et démolition des ateliers : d'août 2017 à octobre 2017. Projets de 15 à 18 logements sociaux à l'étude Bailleur social ACTIS - Mise en chantier fin 2018.

Prochaine réunion riverains en juin ou juillet 2017 pour la présentation du futur projet par Actis.

ÉTUDES URBAINES (à moyen, long ou très long terme)

- **Parking DDT**

Libération des terrains État pour favoriser la construction de logements sociaux (loi Duflo 2012)

Opportunité de travail sur un projet plus global
Études internes à lancer : maillage inter-quartier, liaison verte

- **Hôtel des Finances**

Libération des terrains État pour favoriser la construction de logements sociaux (loi Duflo 2012). Secteur à enjeux identifié dans le Projet de ville. Opportunité de travail sur un projet plus global en co-construction. Études internes à lancer.

- **Logements rue Paul PAINLEVE** (actuellement squattés)

Anciens logements enseignants. Terrain Ville de Grenoble...

Projet initial de construction de logements abandonné, avec opportunité de travail sur un projet plus global en co-construction. Études internes à lancer.

Du fait de son intérêt, mais de son relatif éloignement, il a été demandé s'il était possible de "délocaliser" par exemple à la MdH3, la partie de l'exposition, relative au quartier, le président de l'UDHEC appuyant ce vœu : « ça devrait être possible », « au plus près des habitants »...

Une réunion publique devrait être organisée pour expliquer les projets d'urbanisme de la Ville dans le quartier, prenant en compte le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme inter-communal).

Construction d'un EHPA * dans le quartier ?
Demande récurrente formulée comme chaque année, le président de l'UDHEC, a rappelé que des terrains possibles existaient sur le quartier.

M. Alain Denoyelle a répondu « équilibre budgétaire pour 60 à 70 personnes hébergées » et a conclu par : « pour l'instant, on n'arrive pas à aboutir ».

* EHPA = Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées.

3. Tranquillité et Sécurité publiques

Le président de l'UDHEC a abordé la question

de la « délinquance » en précisant qu'elle ne semblait « pas aussi intense que les années antérieures », en particulier pour les voitures brûlées. Il a été rappelé la réunion du 15 novembre 2016 relatée dans les pages 3 et 4 du Journal n° 73.

Mention a été faite des « radars pédagogiques » nouvellement installés.

4. Propreté urbaine

Témoignage d'un habitant de la rue des CHAMPS ELYSEES, fort mécontent :
« rue non nettoyée pendant deux mois et demi ! ».

Mêmes récriminations de riverains des rues Alexandre DUMAS, Joseph BOUCHAYER ...

Le président de l'UDHEC a rappelé la réunion ayant eu lieu avec le nouveau directeur du service Propreté urbaine (PU) (voir les pages 5 et 6 du Journal n° 73).

Mme Lucile Lheureux, adjointe au maire, chargée des Espaces publics (dont verts) et de la Nature en ville a indiqué que cette réunion avait permis d'« identifier des zones », mais que le service PU n'avait « pas plus de moyens ».

Rappels de la création d'une "Cellule Propreté Participative" en février 2017. La verbalisation mise en place depuis un an, est peu efficace, les contrevenants ayant un comportement vertueux à la vue des policiers municipaux en uniforme ...

Méthode utilisée à Montpellier, avec des agents assermentés, en civil, notamment pour sanctionner certains propriétaires de chiens ... mais nécessité de former ces éventuels nouveaux agents ...

Le président de l'UDHEC rappelle qu'il existe un « éducateur canin » dont les services sont « gratuits », a ajouté **l'Adjointe** au maire. Un habitant a soulevé le problème des mégots, notamment ceux laissés sur des terrasses de commerces

Réponse de Mme Lucile Lheureux : « la propreté des terrasses est intégrée dans l'arrêté municipal »

Concernant l'éclairage public, l'Adjointe a rappelé l'existence du « Plan lumière » sur 8 ans et le « travail sur chaque point lumineux ».

Le président de l'UDHEC a annoncé que le

« diagnostic en marchant », devenu annuel, serait demandé pour mars 2017.

5. Stationnement (gratuit et payant)

M. Jacques Wiart, conseiller municipal délégué aux Déplacements et à la Logistique urbaine, quelque peu contraint par le temps restant a fait part de son « accord pour ouvrir le chantier, en évitant d'avoir un périmètre trop petit » et « pour décider ensemble » l'éventuelle extension du stationnement payant dans le quartier afin de résoudre les grandes difficultés de stationnement actuelles.

Parking Relais Vallier- Catane :

Lors du débat public du 20/01/2016, le président de l'UDHEC avait dit : « La prochaine réunion de l'UDHEC amènera des solutions ».

M. Jacques Wiart a rappelé que ce parking-relais est « géré par le SMTC » et "sous-employé",

6. Questions diverses

AUCUNE question diverse n'a pu être abordée faute de temps disponible, le pot amical étant prévu à 20h30 et la salle du LEC devant être impérativement libérée pour 21h.

À 20h35, **le président de l'UDHEC** a clos la réunion en remerciant toutes les personnes présentes et en les invitant au « pot de l'amitié », offert par l'UDHEC. Ce moment convivial a permis des échanges fructueux, qui pour certains se sont prolongés sur le parvis du lycée, après la fermeture de la salle polyvalente.

⁽¹⁾RAM : Relais Assistantes Maternelles

**Rédaction à l'aide
des notes détaillées
de B. FERRAND**

Compte-rendu synthétique

de la réunion du mercredi 12 avril 2017

(Salle Rue de la Maison des Habitants du Secteur 3 (14h02 - 15h38))

Présents (14) :

Ville de GRENOBLE: MM. J-L. CURY (Service de Prévention de la Délinquance – SPD), – Sophie LEDUC (ADL MDH3) – QUENTIN de NEFF (Services Espaces Verts-SEV) – Marc Nebon (Technicien Espaces Publics-TEP MDH3).

Polices : M. F. VIDAL (Capitaine Police Nationale-PN), M. Vincent GADRÉ (Adjoint responsable Police Municipale- PM)

Habitant-e-s du quartier EAUX-CLAIRES (E-C): Mme L-A. GARÇON, MM. P. AVONDO-BEDONE, B. CHAPITEAU, R. DARVES-BLANC, J. DESFOURS, B. FERRAND, J-P. FRASSON-BOTTON, M. GACHET

N.B. : En période de « réserve électorale » de la Police Nationale, les élu-e-s ne pouvaient être présent-e-s lors de cette réunion.

Après les remerciements du président de l'UDHEC pour la mise en place rapide de cette réunion, les témoignages des habitants présents ont illustré, dans une triste unanimité, de la détérioration de la situation dans le quartier depuis la précédente réunion du 15/11/2016 à la mairie (CR détaillé en pages 3 et 4 du n° 73 du journal semestriel de l'UDHEC).

Ont été plus particulièrement listés et déplorés, en plus des méfaits "classiques" de délinquance sur la voie publique (agressions, nuisances sonores, rixes, rodéos, tags, trafics de drogue...):

- Une tentative d'incendie du gymnase Ampère,
- L'incendie du local des boulistes du parc de la Savane (le 25/03/2017),
- La présence nocturne de groupes de jeunes alcoolisés et bruyants dans le parc de la Savane, rendant difficile, voire périlleuse, sa traversée,
- Mention "spéciale" pour le Square du 8 mai 1945, récemment rénové, dont les jeux pour adolescents sont occupés et dégradés nuitamment par d'autres groupes de jeunes alcoolisés et bruyants... De grands adolescents se réunissent dans la journée, autour de ces jeux, arrivant avec des scooters qu'ils utilisent pour tourner autour de l'aire de jeux des enfants de 3 à 6 ans.

Outre la pollution qu'ils génèrent, ils représentent un véritable danger d'accident pour les enfants qui se trouvent hors de la zone de jeux protégés.

Globalement : de plus en plus de violence.

1. Réponses de la Police Nationale (PN) :

Une réorganisation interne a eu lieu (notamment, suppression des secteurs Nord et Sud et uniformisation des tâches) avec pour conséquence plus de policiers disponibles sur le terrain

"Ne pas avoir de scrupule à appeler le 17". Il a été rappelé que ce numéro est départemental et qu'il convient donc de donner des précisions sur la ville d'appel afin d'éviter de lancer de fausses alertes. Exemple : le cours Jean Jaurès à Grenoble, à Voiron, ou dans une autre ville).

Durée moyenne d'intervention : 8 minutes.

Les contrôles routiers (nécessité d'aire de contrôle des véhicules) ont lieu uniquement sur les "grands" axes : avenue Rhin-et-Danube, rue Anatole France et rue Albert Reynier, Et PAS sur les "petites" rues dont la rue...des Eaux-Claires.

2. Réponses de la Police Municipale (PM) :

Rappel que la PM termine son service à 19 h et donc, qu'au-delà de cette heure, il faut appeler la PN au 17.

La nuit, **priorité au centre-ville** par rapport aux débits de boissons...

Depuis peu de temps, la PM est équipée de caméras portatives dont l'effet a été d'apaiser la tension lors des contrôles.

3. Suggestions du Service de Prévention de la Délinquance :

Possibilité de prendre des photographies (attention au risque de provocation génératrice de dispute ou bagarre) des faits délictueux avérés et de les adresser à la police municipale ou nationale pour constituer un dossier.

Aller, dans la mesure du possible, à la rencontre des jeunes indisciplinés afin de tenter de les amadouer ou de les raisonner (exemple a été donné d'un autre quartier de Grenoble où l'intervention de mères de famille a eu un effet d'apaisement durable).

4. Cas spécifique du Square du 8 mai 1945 :

Accord de la majorité des participants sur une période d'observation de 2 mois pour savoir si les jeux pour adolescents doivent être ou non démontés, afin que le square retrouve de la tranquillité. Le SPD va intervenir pour identifier les adolescents générateurs de troubles et enrayer ce phénomène d'appropriation d'un territoire par des nuisances répétées.

Rem : En complément des témoignages de riverains du square joints aux différents mails de l'UDHEC précédant cette réunion, une description des nuisances (jointe au CR en format pdf) a été établie ponctuellement par un habitant d'un immeuble jouxtant l'implantation des jeux pour adolescents.



**Boulangerie Pâtisserie
Traiteur**

Pause-café - Pause déjeuner

Martine Lenoir
06 21 09 72 70

15, Avenue Rhin et Danube - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 49 80 68

A480 : en route vers un projet d'aménagement...

Que s'est-il passé depuis la parution du journal de l'UDHEC n° 73 ?

Dans un **communiqué de presse**, daté du 22 mars 2017, émanant des quatre signataires du "protocole d'intention" du 10 novembre 2016, on pouvait notamment lire :

Le Comité de Pilotage en charge du suivi du réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau s'est réuni le 14 mars 2017 à Grenoble et a été l'occasion de réaffirmer la volonté des partenaires de mener ce projet à bien dans un esprit d'écoute et de dialogue. (...)

De façon unanime, le **Comité de Pilotage a rappelé la nécessité**, tout au long des diverses étapes qui jalonnent le projet de réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau, **de mettre en œuvre les moyens assurant, en toute transparence, l'informa-**

tion de l'ensemble des publics, usagers, riverains, habitants et associations de l'agglomération grenobloise.

Deux outils viendront à l'appui de ce dialogue avec les citoyens :

- D'une part un dispositif organisé autour de messagers qui se rendront dès le 23 mars à la rencontre du public au sein de la métropole grenobloise pour délivrer des informations sur le projet et, d'autre part, une page Facebook dédiée afin de recueillir les avis du public.

(De fait, des **messager-e-s** ont sillonné l'agglomération et sont ainsi passés **trois fois**, pendant trois heures, avenue Rhin-et-Danube, les 11, 26 et 28 avril).

La page **Facebook dédiée** est la suivante : <https://www.facebook.com/A480-Echangeur-du-Rondeau-666707516842361>.

- Une **Enquête publique** est prévue pour la fin 2017.

À noter que des **travaux de mise en sécurité de l'A 480** ont été effectués en avril-mai-juin 2017 : dépôt et évacuation de grands candélabres situés dans le terre-plein central, mise aux normes de glissières, installation de grilles antichute, rehausse de garde-corps, réparation ponctuellement de chaussées, etc.

D'autres travaux ont aussi été réalisés au niveau du diffuseur n° 4 (Louise Michel) : **réparation de la structure de l'ouvrage** soumise à un incendie le 23 février 2016.

B FERRAND

Bibliothèque Eaux-Clares Mistral

La **Bibliothèque Eaux-Clares Mistral œuvre plus que jamais en faveur d'un service de lecture publique de proximité et de qualité.**

Pour cela, notre action s'inscrit aussi souvent que possible dans les projets en partenariat avec les structures du quartier comme ce fut le cas en mai avec l'exposition de dessins de mangas que nous avons proposée dans le cadre du festival Re-belle jeunesse, orchestré par la MJC Eaux Claires, qui nous a permis de mettre en valeur la diversité de nos collections de mangas. En début d'année, les ateliers parents enfants réalisés grâce à l'intervention de la Fabrique des petites utopies et à l'initiative du Prunier sauvage ont comblé ceux qui ont eu la chance d'y participer, ce qui nous a convaincus de renouveler l'expérience dès que possible.

Par ailleurs, votre bibliothèque de quartier vous permet également de bénéficier des services offerts par le réseau des bibliothèques de Grenoble :

- **la navette documentaire** qui vous permet de rendre les documents indifféremment dans les bibliothèques du réseau grenoblois
- **la Numothèque** : portail numérique des bibliothèques de Grenoble, qui permet, si l'on est inscrit dans l'une des bibliothèques municipales de Grenoble, d'avoir accès sur son smartphone, sa tablette, sa liseuse ou son ordinateur à des livres numériques, des films en VOD, de la musique, de la presse, de l'auto-formation accessibles en ligne, de chez soi ou en mobilité.

C'est aussi, en accès libre, des collections patrimoniales, des œuvres audiovisuelles sur Grenoble et des conférences.

- **la Newsletter** : inscrivez-vous sur la page d'accueil du site www.bm-grenoble.fr pour recevoir les informations concernant la programmation du réseau des bibliothèques

Et pendant l'été ?

Après un « temps des histoires » proposé aux plus petits le mercredi 14 juin, nous partirons à la rencontre des habitants du secteur, en bibliothèque de rue :

- à Mistral les mercredi 12 juillet et jeudi 31 août de 18h à 20h
- au Théâtre de verdure le jeudi 27 juillet de 17h à 19h
- au Lys rouge les mercredi 19 juillet et vendredi 25 août de 17h à 19h

Nos horaires :

Nous vous accueillerons tout au long de l'été, dans un bâtiment climatisé :
Le mardi et le vendredi de 15h à 18h30
Le mercredi de 10h à 12h puis de 14h à 18h
Attention, le samedi pendant les vacances, ouverture entre 14h et 17h !
Bon été à tous,

Virginie Chaigne (Bibliothèque Eaux Claires Mistral)

L'âge d'or

Internet pour les Seniors

Nous avons donc été reçus fort civilement (et avec un excellent café !) au siège de l'Association - 53 rue Abbé Grégoire - 38 000 - par Mathilde Dominelli qui nous a dévoilé les arcanes de cette association !

Elle a été fondée en 2004 par Nordinne Boukhalfa, actuel directeur, afin de permettre aux seniors peu au courant des techniques modernes, de se sentir plus partie-prenante de notre vie moderne, de correspondre plus facilement avec leurs enfants et petits enfants et de pouvoir envoyer photos et courriels à leur familles et amis.

Elle est présente en 6 « lieux de formation » sur Grenoble (dont un au Plateau) et est composée de 8 salariés, dont 5 animateurs, et 15 bénévoles. Elle regroupe environ 550 adhérents aux cours.

Rappelons tout d'abord, que sont appelés « Seniors » tous les plus de 50 ans !

Ma chère Mathilde, parlez-nous de ces cours pour Seniors...

Bien volontiers ! Ils sont classés, voyez-vous, en plusieurs catégories pour mieux correspondre à leurs besoins :

- Les Cours collectifs (de 8 personnes au plus) qui s'adressent à 2 niveaux : débutants et perfectionnement
- Les Cours individuels, (niveau perfectionnement) pour répondre à des questions précises, pour installer un nouveau logiciel, pour connaître mieux les innombrables possibilités de votre ordinateur, tablette ou smartphone ...
- Les Cours Tablette (en petits groupes) qui permettent la découverte des tablettes tactiles et connaître toutes leurs applications
- Enfin le Pass numérique, nom bizarre qui désigne un cycle de 4 conférences sur des thématiques comme : mener des démarches administratives ou accéder à la culture numérique sans risque de « piratage ».

L'association « Âge d'Or » étant présente au Forum des Associations, nous avons voulu en savoir un peu plus sur cette « Âge d'Or » et, surtout, la faire connaître des habitants de notre quartier dont certains (comme moi !) pourraient avoir besoin d'elle pour mieux « surfer » sur Internet !

Est-il nécessaire d'apporter son ordinateur ?

Pas forcément, notamment pour les cours collectifs, car les salles informatiques sont équipées d'un ordinateur fixe.

Mais beaucoup de Seniors préfèrent apporter le leur avec lequel ils sont plus familiarisés.

Mes ces cours ne sont pas gratuits ?

Pas tout à fait, mais presque !

Presque ? Parce nous proposons une tarification « solidaire » prévue par le CCAS de Grenoble, accessible à tous (entre 1 et 3€ de l'heure).

Mais nos tarifs sont très bas : ils varient en fonction des revenus de nos adhérents, mais ne dépassent pas 3 euros par heure de cours. Un exemple : pour une formation de 30 heures de cours collectif, notre tarif varie de 47 € à 111 € en fonction des revenus, et cette somme comprend aussi l'adhésion annuelle de 15 € à notre Association.

Mais vous voudrez bien vous reporter à notre dépliant pour connaître le détail de nos tarifs !

Ces tarifs ne couvrent pas vos frais ... Comment faites-vous ?

Nous touchons des subventions, comme la plupart des Associations ! Nous sommes aidés par la Ville de Grenoble, le Département, la Région, le CCAS... et même par des compagnies d'assurance comme AG2R La Mondiale.

Mais n'oublions pas que nous rendons un grand service aux Seniors pour qu'ils s'intègrent mieux à notre vie moderne de plus en plus compliquée, et pour qu'ils ne soient pas considérés comme des « laissés pour compte » par les nouvelles générations !

Une dernière question, ma chère Mathilde !

Je vois ... Vous voulez nos coordonnées pour que vos nombreux lecteurs et lectrices puissent inonder nos 6 centres grenoblois ... !

Les voici :

Association L'Âge d'Or - 53 rue Abbé Grégoire
38 000 Grenoble
04 76 09 54 86 – info@cyberdecllic.org
www.cyberdecllic.org

Un grand merci à Mathilde et à ses collègues pour ces précieux renseignements et pour ce beau travail social au service de ceux et celles qui se sentent parfois un peu à la traîne de notre vie moderne si trépidante !

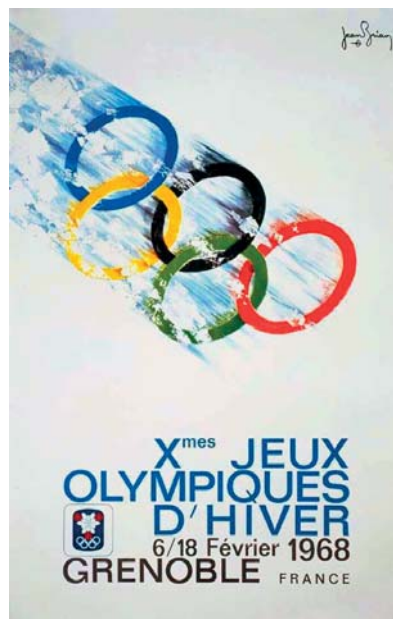
Pour la Commission Sociale :
Jacques Gentil



1968

2018

Tout SHUSS pour l'Anniversaire !



1968

SHUSS - 50 ANS

2018

D'après un document SHUSS-SHOW
du 9 Octobre 1967 Patinoire des
Champs-Élysées

du Comité d'Organisation des Xème
Jeux Olympiques d'Hiver
GRENOBLE 1968

SHUSS STORY



Je suis la propriété du
(INPI)

C.O.L.J.O.G.

Fondé en 2002 par des
passionnés d'Olympisme
et de sport, le

Conservatoire
Observatoire et
Laboratoire des Jeux
Olympiques de Grenoble

est une association
indépendante loi 1901 qui
a pour vocation de
recenser, protéger et
mettre en valeur le
patrimoine culturel,
architectural, artistique et
sportif des Jeux
Olympiques de 1968.

Adresse : Maison
départementale des
Sports
7 rue de l'Industrie
38320 – EYBENS

e-mail : coljog@orange.fr
Tél. 33 04 76 54 22 37

OÙ EST NÉ « SHUSS »

A PARIS dans le XVIIe arrondissement à mi chemin de la Plaine Monceau et des pentes de Montmartre. On ne choisit pas son lieu de naissance n'est-ce pas ? Peut-être eut-il été plus logique que SHUSS naisse sur un sommet alpin, eh bien non, il est né au n°48 de la rue de Lévis dans le petit studio de prises de vues que « FILMS et PROMOTION » a récemment installé dans une arrière-cour aussi discrète que pittoresque. Inattendu et surprenant ce plateau de cinéma niché au cœur de la rue la plus grouillante, la plus bruyante, le plus commerçante du quartier, où les automobiles n'ont pas droit d'accès. Comment SHUSS a-t-il réussi à se faufiler entre les voitures des marchandes de quatre-saisons et les étals odorants qui envahissent la chaussée ? Nous le demandons à sa créatrice **Aline LAFARGUE**.

COMMENT EST NE « SHUSS »

En janvier dernier j'étais en plein tournage du « **Petit Lion** » le feuilleton pour les enfants que « **FILMS et PROMOTION** » produit en coproduction avec l'O.R.T.F. Mon « **Petit Lion** » m'absorbait 16 heures sur 24, et j'étais bien loin de penser aux **Jeux Olympiques d'Hiver 1968**. C'est un soir de ce mois de janvier vers 19 heures, à l'heure où la rue de Lévis hurle en chœur discordant le prix de la laitue soldée et du camembert presque donné, que tout a commencé.

L'agence **PUBLINEL** faisait appel à « **FILMS ET PROMOTION** » pour soumettre d'urgence un projet de personnage pour les **J.O. d'Hiver**. Il fallait apporter le projet le lendemain dans la matinée.

Cette proposition fondait sur ma tête comme la foudre. Dans ces cas-là, il n'y a pas à s'affoler – douze ans de travail pour les scénarios de films publicitaires m'ont donné, non seulement du métier, mais surtout une bonne dose de philosophie.

J'avais devant moi très peu d'indications directrices, mais à portée de ma main un crayon, un gros bloc de papier et toutes les heures de la nuit.

Un petit tour d'horizon rapide sur la faune publicitaire me fit évincer dès le premier moment tout animal à plumes ou à poils. Notre coq gaulois bien sûr aurait pu avoir l'honneur de représenter ces **J.O. d'Hiver** qui sont un exceptionnel événement pour notre pays. Mais ce cher coq gaulois, outre tous les monuments aux morts dont il est l'ornement, a déjà soutenu tant de ballons ronds ou ovales, tant de bicyclettes, tant d'avions et tant de produits à manger ou à boire ! De même pour la faune montagnarde, je chassais le chamois... de mon esprit, ainsi que l'izard, le dahu, le chien Saint-Bernard et jusqu'à l'abominable homme des neiges, dont on ne sait s'il est homme ou animal.

Après ce tour d'horizon, j'étais devant une page blanche, aussi blanche et vertigineuse que les pentes de **CHAMROUSSE** ou les pistes de **VILLARD DE LANS**.

C'est dans cette blancheur de neige que « **SHUSS** » vint à la pointe de mon crayon à la suite d'un raisonnement évident : pour nous français le ski, qu'est-ce, sinon notre équipe de France ? Son style, sa force, son prestige, sa valeur incontestable et aussi sa sympathique et dynamique jeunesse !

Mon parti était pris, le symbole des J.O. d'Hiver 1968 serait un personnage jeune, gentil et dynamique, inspiré de la célèbre méthode française, de ce style lové, de cette position en œuf qui s'approche de la position fœtale. Allier la force à la vitesse, évoquer le

dynamisme dans une attitude statique voilà le problème que je me posais.

C'est ainsi qu'aux dernières heures de la nuit naquit le petit personnage à tête d'œuf portée par l'éclair zigzagant de son unique pied.

Dans la matinée il était examiné à l'Agence **PUBLINEL** et comparé aux nombreux autres projets, car il lui fallait à présent triompher de l'inévitable zoo de chamois, izard, dahu, ours, chien Saint-Bernard et homme des neiges déjà apportés par d'autres créateurs.

Dans ma hâte je n'avais oublié qu'une chose, lui donner un nom ! Cet oubli fut vite réparé par le Président Directeur de **PUBLINEL** lui-même, car en voyant cet inattendu petit bonhomme, Monsieur **GERBAIN** s'écria spontanément : « **C'est SHUSS** »...

Et après... **SHUSS** revint de **GRENOBLE** agréé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques. Il fut décidé de sa carrière cinématographique et « **FILMS et PROMOTION** » fut appelé à produire les films qui passeront bientôt sur la deuxième chaîne de télévision.

Alors commença pour SHUSS une autre histoire. Il fallait lui écrire des scénarios, lui donner une voix, et accompagner ses actions d'une musique. Pour les scénarios, pas de problème, c'est mon métier. Pour la voix, je n'eus qu'à montrer le personnage à **Jacques BODOIN** pour qu'il accepte aussitôt de lui prêter la sienne. Il faut souligner que ce prestidigitateur vocal de grand talent fait parler à lui seul quatre personnages différents dans mon « **Petit Lion** ».

Pour la musique **Robert VALENTINO** sollicité me proposa plusieurs thèmes musicaux dont j'ai retenu une petite valse sur un arrangement jazz aussi montagnard que pittoresque. Et, pour accentuer l'impression auditive de « plein-air » et de fraîcheur de cette musique j'ai demandé à **Micheline DAX** de siffler le thème en surimpression sur l'orchestration. Je ne connais pas un homme qui siffle aussi bien que **Micheline DAX**, car cette merveilleuse comédienne, si elle parle de bronze et chante de cristal, trouve encore le moyen de siffler d'oiseau. Ainsi comblé SHUSS passa le mois d'août dans la neige sur le plateau de « **FILMS et PROMOTION** », et tandis que les melons de l'été embaumaient la rue de Lévis nous battions tout PARIS pour trouver des sapins... Mais, à **SHUSS** rien d'impossible !

LA VOIX DE SHUSS Nous avons demandé à **Micheline DAX** et à **Jacques BODOIN**, qui prêtent leurs voix à **SHUSS**, ce qu'ils pensent de ce prodigieux bonhomme.

« **SHUSS** ! C'est moi en rêve, oui hélas seulement en rêve car en réalité... la première fois que je suis allée aux sports d'hiver et que j'ai mis les pieds dans la neige, un monsieur compatissant m'a immédiatement demandé si j'étais blessée...ce qui vous laisse imaginer l'aisance de ma démarche... »

Je vais donc avoir 50 ans, et pas une ride.

ADOPTEZ-moi et SOUTENEZ-moi.

Retrouvez-moi sur le site du

C.O.L.J.O.G.

www.coljog.fr

SECURITEST 
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

DANS VOTRE QUARTIER

Centre agréé par la préfecture de l'Isère n° S038T085

11, avenue Rhin et Danube
38100 Grenoble Tél. **04 76 84 05 84**

La Boucherie des Grands Boulevards
 Fermeture annuelle du 29 juillet au 21 août 2017



Boucherie Remy

La tradition au Naturel
www.boucherie-remy.fr

Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30
56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 96 36 92

**Devenez
bénévole!**
 Pour le dispositif PARASOL

Le dispositif PARASOL, « Parade à la Solitude », permet de porter aux personnes âgées, isolées chez elles, une attention particulière par une écoute et un échange.

Cette solidarité redonne vie et joie à nos aînés qui apprécient les visites régulières de bénévoles.

La demande des personnes âgées est de plus en plus importante. Elles ont besoin de vous.

Vous avez un peu de temps libre à consacrer à nos aînés, merci de nous contacter au **06 30 09 93 53**

PÔLE ANIMATION GÉRONTOLOGIQUE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE
 SECTEUR 3
 18, allée de l'École Vaucanson - 38100 Grenoble - 06 30 09 93 53
 marie-almee.martin@ccas-grenoble.fr

CCAS
 L'ACTION SOCIALE POUR TOUS

à vos



ANTENNES MAIRIE DE QUARTIER

Secteur III S.O 1, 68 bis rue Anatole France 04 76 20 53 90
 Secteur I N.O 10, rue Abbé Grégoire 04 76 96 67 72



PHARMACIENS

BARASC 8, Bd J. Vallier 04 76 96 20 70
 BOURGAT-CUNY, 57 Bd J. Vallier 04 76 96 65 47
 HERVÉ 61, rue des Eaux-Clares 04 76 96 43 52
 JARDILLIER-PEYRAMOND 22, Bd J. Vallier 04 76 96 04 14
 PH. DES REMPARTS 2, av. Rhin-et-Danube 04 76 21 57 78



DENTISTES

CALIGULA 14, rue des Eaux-Clares 04 76 21 31 64
 TATIN 14, rue des Eaux-Clares 04 76 21 31 64



PEDICURES/PODOLOGUES

COHEN-DE-LARA Christine 53, Bd J. Vallier 04 76 49 57 84
 MONTIS-SHAFFUSER Jessica
 2, cours de la Libération 04 76 96 11 58
 ODEYER Alexandra 22, Crs de la Libération 04 76 48 01 02
 VALAGEAS Geoffrey 2 Av. Rhin et Danube 04 76 96 13 89



LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

FRAIGNE 2, Av. Rhin et Danube 04 76 21 21 36
 LAREBIO 28, Cours de la Libération 04 76 21 23 63
 MUTUALISTE des EAUX-CLAIRES
 8, rue Docteur Calmette 04 76 70 89 20
 ORIADE 2 Bd, J. Vallier 04 76 96 23 22



INFIRMIERS

CATANE INFIRMIER 2 rue Moissan 04 76 16 86 17
 DELAUNAY Muriel 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
 DURAND Jean-Paul, 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
 GIANOTTI J-Pierre 2, Av. Rhin et Danube 04 76 17 20 10
 LIAS Camille 60, Bd J. Vallier 04 76 48 45 74
 PUIGPINOS Martine 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
 SURACI 2, Av Rhin et Danube 04 76 17 20 10



PSYCHOLOGUES CLINIENNES

ASSOIGNONS Stéphanie 20, Rue Guynemer 06 62 35 97 62
 GRECO Danièle 2, Cours de la Libération 06 75 96 55 06
 HONORÉ Martine 120, Crs Jean Jaurès 04 76 23 38 28
 PERRIN Myriam 20, rue Guynemer 06 48 51 19 37
 VIGOUROUX Fabienne 20, rue Guynemer 06 70 05 64 68



PSYCHOLOGUE prénatalité

SAINT-PERE Louise 2, Av. Rhin et Danube
 06 63 16 22 31

•PILAFFIT 4, Rue Charles Lory
 (Cours de Pilates) 04 76 96 52 51

SEVENAGE

NOTRE SERVICE



PSYCHOMOTRICIENNE

BLOCH Isabelle 20, Rue Guynemer 06 85 80 01 95
 KLEIN Valérie 20, Rue Guynemer 06 27 14 47 37
 PERRIN Myriam 20, Rue Guynemer 06 48 51 19 37



KINESITHERAPEUTES

BLAIN Gaëlle. 2 av. Rhin et Danube 04 76 49 57 29
 BORDEL Elise. 6 rue Charles Lory 04 76 48 61 11
 BROSSON 16, Crs de la Libération 04 76 21 71 62
 BUSI Françoise 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
 CASAGRANDE M. 33, Rue André Rivoire 04 38 12 09 14
 CLOITRE Françoise 6, Rue Charles Lory 04 76 48 61 11
 COQUET Christelle 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
 CUNY Jean-Marie 2, rue Henri Moissan 04 76 48 18 83
 HERVÉ P. 2, Ch. des Marronniers 04 76 70 11 99
 JAROUSSE Anaïs 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
 MUSSO C. 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29
 ROBERT Céline 6, rue Charles Lory 04 76 48 61 11
 ROLLAND Bernard 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
 ROLLAND Eric 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
 STEFANSKI Isabelle 13, Rue Dr Schweitzer 06 20 85 33 11



OSTEOPATHES

CORNEBIZE Pascal, 10, Rue J. Veyrat Tél./Fax: 04 76 21 31 36
 LECOURT Pauline 2, Crs de la Libération 09 73 15 82 00
 07 83 99 06 38
 MERIAUX Laurence 13, Rue Dr Schweitzer 06 08 82 76 35
 SOUBEYRANE Emmanuelle 12, Rue A. Rivoire 04 58 00 52 21



SAGES-FEMMES- ACUPONCTURE

RAYMOND Amélie 2, av. Rhin et Danube 04 76 48 51 17



ORTHOPHONISTE

ROCH Anne-Lise, 3 Av. Rhin-et-Danube 06 07 88 51 54
 04 76 84 05 88



ORTHOPTISTE

REY Véronique 47, Bd J. Vallier (Centre Basse Vision)
 06 74 84 22 03 - Fax : 04 76 96 04 32



REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

DURAND Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02



ART DANSE THÉRAPIE

GODFREY-THIAULT Jonis 20, Rue Guynemer 06 87 01 88 96



ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
 Conseils, Ecoute 09 80 99 65 36

DROGUERIE VALLIER

■ BRICOLAGE, ART DE LA TABLE

■ PETIT ELECTROMENAGER

■ QUINCAILLERIE

■ TOILE CIREE

■ TAPIS

■ JARDINAGE

51, Bd Joseph Vallier 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 04 77 - Tram Vallier-Catane
 Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
 Lundi APRES MIDI 14 h - 19 h

Christine coiffure

femmes • hommes • enfants

*Nouvelle équipe
 Prix intéressants*

OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop
 Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop
 Fermeture le mercredi

2 rue Henri Moissan
 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80

PRIX SPECIAL ETUDIANTS

Crédit Mutuel des Eaux Claires

**La banque à qui parler
 au service du quartier**

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30

samedi 8h30 - 12h

Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7

**46, bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble
 N° Indigo: 0 820 366 276**

De nombreux médecins généralistes
 et spécialistes exercent sur le quartier.
 Vous pourrez trouver leurs coordonnées
 dans les pages jaunes de votre annuaire.

La protection de Grenoble

contre les crues de l'Isère, du Drac et les inondations par remontées de la nappe.

■ Présentation

Les habitants de Grenoble et donc ceux du quartier des Eaux-Clares, participent depuis de nombreuses décennies aux financements des travaux de protections contre les risques de crues du Drac et de l'Isère.

Des éléments nouveaux permettent de mieux analyser le risque actuel lié aux crues dans la traversée de GRENOBLE et le bénéfice qui découle des importants travaux du SYMBHI en cours dans la vallée du Grésivaudan. Comme souligné par le Directeur de l'Association Départementale Isère, Drac, Romanche (A.D.), Mr Michel PINHAS, dans son exposé présenté en 2009, (colloque pour le 150ème anniversaire de la crue historique de 1859 : «*Rétrospective historique du système d'endiguement de l'Isère dans le Grésivaudan*»), les projets des 2 derniers siècles pour la protection générale contre les crues de l'Isère *"ont toujours été partiellement réalisés ou même abandonnés, malgré une somme gigantesque d'efforts sans cesse diluée par le temps et l'indécision"*. Le projet actuel reprend, complète et améliore les meilleures idées des projets antérieurs.

Ce projet, initié en 1992 par l'AD Isère Drac Romanche, est finalisé en 2007 sous maîtrise d'ouvrage d'un syndicat mixte – le SYMBHI – créé à l'initiative du Conseil Général : projet global associant ralentissement dynamique – via des champs d'expansion de crue, (soit 16 champs d'inondation contrôlée qui représentent au total 35,5 millions de m³ et permettent d'écarter les débits maximum des crues avant Grenoble) -, renforcement de la stabilité des ouvrages, requalification environnementale, paysagère et piscicole, gestion du transport solide (gestion complexe des sédiments charriés avec l'eau de la rivière) et recalibrages ponctuels"

Cependant, GRENOBLE est également traversé par le DRAC dont les crues peuvent être plus violentes que celles de l'ISERE. Les plus grosses crues de l'ISERE ont toutes succédé de 15 à 20 heures à des crues du DRAC.

Or les crues des rivières provoquent des remontées de leurs nappes alluviales. Les

eaux du DRAC s'infiltrent à travers les berges et les fonds de la rivière et alimentent la nappe alluviale depuis le Pont de Claix jusqu'à la confluence avec l'Isère. Pendant la montée des eaux du Drac en crue les infiltrations augmentent et provoquent une crue de nappe.

Cette note met en évidence une augmentation importante de la sécurité liée aux travaux du SYMBHI. Mais le même niveau de protection n'est pas encore assuré pour les crues du Drac, spécialement pour les habitants du quartier des Eaux Claires particulièrement menacés depuis l'obturation par la METRO en 2012 des collecteurs VALLIER et IRVOY. En détruisant localement le rôle de drainage et de contrôle du niveau de la nappe, les risques d'inondations associés aux remontées de nappe ont été accrus.

Un projet d'aménagement du DRAC du même type que celui du SYMBHI pour l'ISERE est en gestation. Il devrait inclure le risque d'inondation par remontée de la surface de la nappe. A l'issue de la réalisation de ces travaux en cours ou en projet, on devrait disposer d'un système global de protection plus cohérent comprenant l'ISERE, LE DRAC et LA NAPPE, et un très haut niveau de protection de notre ville.

Ces projets seront complétés par le système d'alerte VIGICRUES qui devrait intégrer une composante sur le risque crue de nappe.

Le projet Isère amont du SYMBHI est fondé sur un débit de crue exceptionnelle. Réglementairement, ce débit doit être, soit celui d'une crue connue, soit celui d'une crue de période de retour ou fréquence déterminée par une analyse statistique des crues. En France on retient généralement la crue centennale Q100 (cas de LYON, PARIS,...). A Grenoble une crue beaucoup plus forte a été retenue. Le SYMBHI présente cette crue de projet comme *"une crue de période de retour 200 ans, qui serait du type de celle de novembre 1859"*. Le projet du SYMBHI a de plus été assorti de coefficients de sécurité importants. C'est pourquoi il est intéressant de considérer en détail cette crue.

Dans cette note, les effets aggravants de la concomitance entre les crues du DRAC et

de l'ISERE, via la crue associée de la nappe, sont soulignés. La bonne gestion des importants aménagements hydroélectriques pourrait compenser ces effets néfastes liés à la nappe. A contrario, une mauvaise gestion pourrait les aggraver.

A LA CRUE DE NOVEMBRE 1859 DANS LA TRAVERSEE DE GRENOBLE, IMPORTANCE DE LA REMONTEE DE LA NAPPE.

Dans son mémoire de thèse *"La Plaine de Grenoble face aux inondations"*, Denis CŒUR souligne : *"Les refoulements des fossés et égouts (construits dans la cité à partir des années 1840), et les remontées de nappe ne sont pas rares. Elles affectent la cité à chaque crue de moyenne importance comme en 1758. Les consuls relatent en détail la pénétration des eaux dans la ville. Depuis les graves événements de 1730, et ce, malgré les travaux de protection entrepris en amont, la cité est en émoi à la moindre surélévation de la rivière. Au cours des années 1750, différentes alertes ont fait craindre le retour d'événements graves...le débordement se cantonne aux territoires situés à l'EST de la cité, entre l'Île Saint Roch, le faubourg Très-Cloîtres et l'Abbaye. En revanche on ne peut pas empêcher l'eau de rejoindre les fossés de l'enceinte. Elle en stoppe l'écoulement et refoule bientôt à l'intérieur par le canal des Jésuites qui inonde à son tour lentement les rues Neuves, Neuves-les-Bonnes et Pertuisière. La nappe (remontée des eaux souterraines) rejoint ensuite la rue St Jacques, et s'étend jusqu'à la place Grenette, la rue des Vieux-Jésuites pour revenir au quartier Très-Cloîtres. Tout l'est de la ville intra-muros est sous l'eau. Submersion lente et localisée aux quartiers nord et qui se répète à plusieurs reprises aux XVIII et XIX^{ème} siècles et encore ponctuellement au XX^{ème} siècle (1910, 1914, 1928, etc...), à chacune des crues moyennes de la rivière"*.

Sur la photo ci-après on note la présence permanente d'eau dans le fossé des fortifications proche de l'Isère à l'amont du cimetière St ROCH. Les militaires pouvaient alimenter et noyer le fossé à partir d'une prise d'eau dans l'Isère.



En novembre 1859, une crue du DRAC proche de 1200 m³/s, non débordante, a précédé la crue de l'ISERE d'une vingtaine d'heures (20 h). L'eau est arrivée au maximum à environ 40 cm au-dessous du sommet de la digue. A la confluence, la crue a perturbé l'écoulement dans l'Isère, provoqué la remontée de la nappe avec submersion des sols, et le débordement des ruisseaux affluents (Le Verderet, La Mogne, le réseau d'égouts, ...).

Figure 1 : Photo de la maquette de Grenoble en 1847.

Une forte crue du Drac provoque toujours une crue de nappe qui se propage dans les sous-sols jusqu'à l'Isère. Le temps de propagation d'une onde de crue dans la nappe depuis le DRAC a été estimé à partir des enregistrements de niveaux de la nappe réalisés par les services de la METRO dans des piézomètres de la ville de Grenoble ; Il est en moyenne de 7 à 8 h/km depuis les berges du DRAC. Elle arrive dans l'Isère entre 10 h et 30 h après la crue du DRAC. En 1859, le débit s'est maintenu au-dessus de 600 m³/s pendant plus de 4 jours, ce qui a provoqué une forte crue de nappe en provenance du DRAC, qui a été concomitante avec la pointe de la crue de l'ISERE, ce qui a aggravé les effets de celle-ci, comme souligné par Denis COEUR.

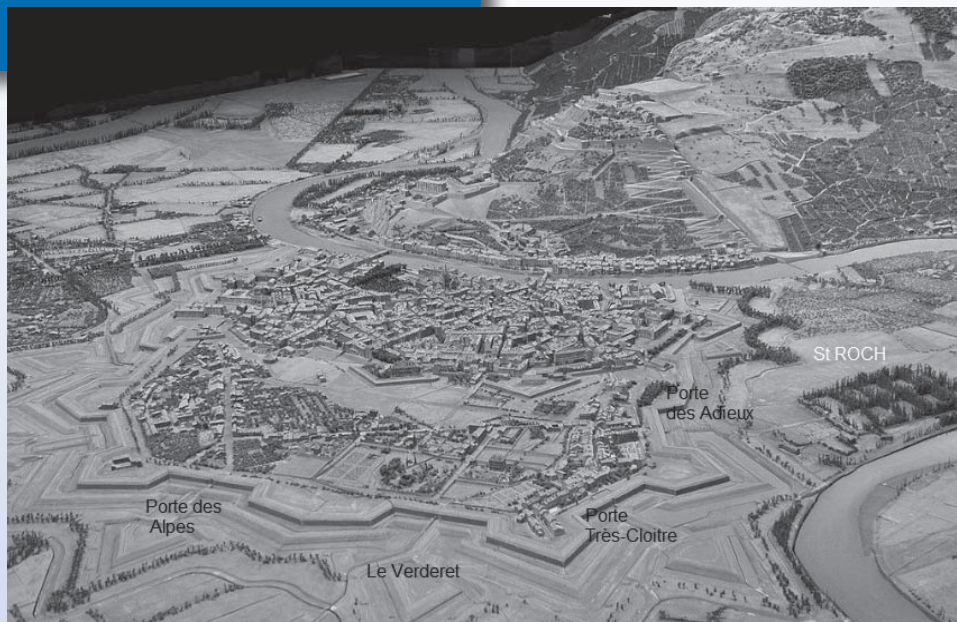
...lire la suite sur le lien suivant pour avoir tout l'article : <https://goo.gl/LmZKJn>

E- CONCLUSION

Avec les éléments décrits ci-avant, il apparaît que la crue du projet ISERE AMONT prise en compte par le SYMBHI est une crue plus forte que celle de 1859. Les travaux du SYMBHI placent donc Grenoble et la vallée du Grésivaudan parmi les sites urbains soumis aux crues des rivières, comme probablement l'un des mieux protégés de France. Par ailleurs, il n'est pas inimaginable de gérer au mieux certains ouvrages hydro-électriques proches de Grenoble pour réduire les débits de pointe des crues au-delà de ce que permettra l'aménagement du SYMBHI.

- Utilisation de l'aménagement Arc-Isère pour réduire le débit de pointe de la crue de l'Isère (rôle identique à celui d'un casier d'inondation, avec un débit de pompage de 80 m³/s).
- Réduction des effets cumulatifs liés à la concomitance (via la nappe) des crues du Drac et de l'Isère, fondée sur l'utilisation des retenues du Monteynard et de Saint Georges de Commiers.

L'augmentation du temps entre les passages des 2 crues (DRAC puis ISERE) pourrait, dans



Plan-relief construit de 1843 à 1848. Échelle 1/600e Grenoble, Fortifications HAXO

certaines conditions, être favorable au maintien de niveaux de nappe bas dans le sous-sol de Grenoble. Ce maintien apparaît possible grâce aux stations de relevage, Mogne, Collecteur aval, presque Île, si les débits d'équipement de ces stations de relevage permettent le maintien de non saturation des collecteurs. Si les collecteurs drainant sont saturés, ils ne peuvent plus drainer la nappe. Alors le niveau de la nappe peut remonter très rapidement. Il apparaît nécessaire de vérifier que les collecteurs peuvent imposer une vitesse et un niveau maximum de remontée de nappe acceptables lors du passage d'une grande crue du type de celle de 1859.

Cette gestion globale des débits en période de crues des rivières à l'échelle des bassins versants devrait être prédéterminée par simulation à l'aide d'un modèle qui prendrait en compte tous les phénomènes physiques : précipitations, écoulements en rivière, infiltrations dont les échanges rivières-nappe, stockage et écoulement souterrains, drainage par les collecteurs, retenues et les ouvrages hydro-électriques. Des règles de gestion exceptionnelles des retenues pourraient peut-être ainsi être étudiées, et permettre d'améliorer (ou, à minima de ne pas aggraver) la protection contre les grandes crues, intégrant les risques liés aux remontées de nappe. EDF a probablement la bonne connaissance du terrain pour participer à la conception de cet outil de gestion globale.

En revanche la gestion non définie avec précision du système hydraulique et hydro-électrique complexe Drac-Isère peut entraîner des débits plus élevés que ceux que fournirait un bassin versant naturel, ne serait-ce qu'à cause des importants turbinages possibles à moins de 350 m d'altitude et à une

faible distance de Grenoble.

On ne doit pas oublier que la gestion actuelle des aménagements EDF pour la production d'énergie est commandée depuis LYON et répond à des règles de productivité économique qui ne sont pas à priori compatibles avec les impératifs de protection contre les crues. Jusqu'à ce jour, EDF reste cependant seule gestionnaire de l'ensemble du système de production énergétique. A nous de demander des règles acceptables pour notre sécurité si d'autres gestionnaires sont attributaires d'une partie de la gestion des équipements.

On doit souligner également l'importance du VERDERET lors du passage des crues de l'Isère ou du DRAC. Ce ruisseau pourrait sans doute jouer un rôle plus important pour la protection contre les crues de nappe en étant :

1 - raccordé à l'amont aux collecteurs VALLIER et IRVOY, collecteurs à requalifier impérativement pour le drainage de la nappe (restitution indispensable de leur première fonction de protection contre les crues).

2 - équipé à l'aval d'une station de relevage qui fonctionnerait en période de crue de l'Isère, pour garantir la sortie des eaux et supprimer les refoulements en cas de crue de l'ISERE.

De plus, on peut ainsi réduire considérablement les apports d'eau de nappe à la station d'épuration du FONTANIL. On retrouverait, et améliorerait même, le rôle premier et fondamental de drainage de la nappe par les collecteurs IRVOY et VALLIER, pour le confort de tous et la réduction drastique des eaux claires dans le réseau d'égout.

Jean-Pierre BOREL
et Paul JARDIN



A l'heure où le piège du repli sur soi est de plus en plus grand, l'action quotidienne d'une association telle que la MJC des Eaux Claires doit être préservée. Donner vie à la mixité sociale en considérant l'accès à la Culture comme un droit fondamental est le socle fondateur d'une démarche au long cours. D'où que l'on vienne, quel que soit son sexe, son âge ou son statut social, chacun y a sa place, chacun y est considéré comme l'égal d'autrui. On y passe, on s'y arrête, on y passe ses vacances, on y rencontre ses voisins, on y découvre, on s'y rencontre, bref on y vit ! Voilà ici quelques éclairages sur le premier semestre 2017 :

■ Re-belle jeunesse du 9 au 12 mai : une semaine d'événements dédiée à la jeunesse du secteur.

Plus de 4000 jeunes vivent tout ou partie de leur temps dans le secteur entre Mistral, le Lys Rouge et les Eaux Claires. Au-delà de l'image habituelle qui peut être véhiculée sur eux, les jeunes du territoire sont créatifs, inventifs et dynamiques. Il existe une multitude d'initiatives portées discrètement ici et là et le printemps était l'occasion de donner la parole aux jeunes pousses pour que chacun reprenne confiance en l'avenir. Le projet Re-belle jeunesse est né de cette volonté. Initié par la MJC des Eaux claires pour cette première édition, soutenu par la Ville de Grenoble et la METRO, son ambition est de rassembler les énergies des acteurs du territoire pour rendre massivement visible les ressources positives de la jeunesse avec le large réseau de partenaires locaux. 200 habitants ont été tirés au sort dans l'annuaire pour recevoir des



invitations personnalisées à venir découvrir tout ou partie du programme concocté par le réseau de partenaires :

A la bibliothèque Eaux-Clares Mistral : Une de dessins réalisés pendant plusieurs mois par les dessinateurs amateurs du secteur rendent hommage à la culture manga. L'inauguration fut festive : buffet japonais préparé sur place par les jeunes, des déguisements de héros de manga, et une belle prouesse technique de dessin en direct projeté sur grand écran. De quoi révéler des talents cachés !

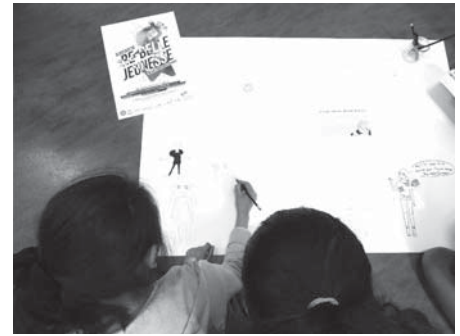
Au Plateau : La journée de la mobilité en partenariat avec la Mission Locale, l'adiij, le service santé de la ville de Grenoble, Le plateau et la MJC Anatole France a permis de découvrir de nombreuses opportunités de soutien de projets jeunes ainsi que des réalisations hautes en couleurs !

A la MJC des Eaux Claires : Une après-midi d'initiation au jeu de rôle pour petits et grands a rassemblé plus de personnes, venues se prêter au jeu de l'aventure et d'improbables rencontres autour d'une table.

Au Collège Aimé Césaire : Une exposition photo a retracé les résidences d'artistes de ces dernières années au sein de l'établissement. 40 images grand format ont été exposées pendant tout le mois de mai sur les grilles extérieures du Collège venant retracer ces expériences marquantes.

Au Prunier Sauvage : Une soirée de découvertes de la fine fleur des vidéastes locaux. De 11 à 20 ans, les jeunes ont créé des courts-métrages autour de leurs rêves, de la politique, des réseaux sociaux.

Pour clore cette belle semaine, la MJC des Eaux Claires a accueilli une soirée Cinéma et Scène ouverte avec la projection du très beau film documentaire *Vies d'ados*. Imaginé par deux cinéastes engagés Alexandre Lopez et Guillaume Douady, ce film invite les spectateurs à suivre huit jeunes pendant quatre ans de leur vie lors de leur passage à l'âge adulte.



A travers leurs témoignages, leurs rêves, leurs colères, se révèle l'extrême diversité d'une jeunesse qui résiste aux catalogages faciles. C'est par la focale d'une série de portraits croisés que le film résonne en chacun et invite au dialogue. Certains des protagonistes étaient présents pour répondre aux questions d'un public venu en nombre découvrir ce que ces jeunes du quartier disent de notre monde. La salle était comble et beaucoup souhaitent voir ce film poursuivre une grande aventure ! Pour celles et ceux qui auraient malheureusement raté cette projection, le film sera rediffusé dans le cadre de la programmation des soirées cinéma de plein air cet été. Pendant les vacances de printemps, dont la thématique était "On renverse les codes", les enfants et les jeunes, accompagnés par les animateurs, les artistes et les intervenants professionnels, ont joué avec les a priori, ont questionné la place de chacun dans la société, se sont amusés de certains codes pour vivre des vacances avec plaisir et énergie : dessin manga, masques en bois, escalade, football américain, spectacles de Beat Box et de marionnettes, cinéma, sorties à la journée... Les plus grands ont pu expérimenter la danse classique et hip hop lors du projet Tutu et Basket, soutenu par la METRO et ont collectivement conçu un clip vidéo qui se joue des clichés pour mettre en avant le partage et la beauté du geste de chacun.

Un été vitaminé en perspective

Le centre de loisirs 3/13 ans fonctionnera du 10 juillet au 4 août et du 21 août au 1^{er} septembre. Stages de création, activités ludiques et sportives, sorties pique-nique à la journée et baignades, sont d'ores et déjà au programme.

Inscriptions : le mardi 30 mai de 16h à 19h pour 4 jours minimum, et le jeudi 1^{er} juin, de 16h à 19h pour des inscriptions ponctuelles, puis du lundi au jeudi de 17h à 19h.

Des séjours au fil de l'eau, à Chauzon en Ardèche

- 11/16 ans : du 12 au 21 juillet : Sports et activités d'eaux vives.

- 7/10 ans : du 17 au 21 juillet : Premières aventures sur les rives de l'Ardèche.

Renseignements et inscriptions : MJC des Eaux Claires, 33 rue Joseph Bouchayer 38100 Grenoble ou sur www.mjceauxclaires.fr

Rencontre avec la Croix Rouge Française

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne Rhône-Alpes - Site de Grenoble

C'est très aimablement que nous avons été reçus par les responsables de l'ISM M. Chevillotte, (directeur administratif et financier) et Mme Centelles (directrice des formations sanitaires), le 9 février 17 : nous avons désiré rappeler dans notre journal le rôle de cet Institut que nous avons déjà rencontré il y a 3 ans !

Nous ne reprendrons pas en détail le fonctionnement de cet Institut puisque nous l'avons décrit dans un article paru dans le N° 68 du journal de l'UDHEC de Juin 2014.

Rappelons simplement pour nos lecteurs, qui ne l'auraient pas lu, que l'ISM fait partie, depuis 2013, de la Croix Rouge française. Quels sont ses projets pour 2017 ?

■ Un petit rappel sur la Croix Rouge

C'est Henry Dunant, un banquier genevois, qui a eu l'idée de créer une association pour l'aide aux blessés militaires : il avait été bouleversé par la vue des très nombreux blessés sur les champs de bataille de Solferino, le 24 juin 1859.

Il organise alors des secours pour les blessés entassés dans l'église du lieu et dont la plupart vont mourir faute de soins appropriés.

Il mobilise alors l'opinion publique puis, avec 4 autres Genevois, il forme, le 17 février 1863 ce qui deviendra le CICR (Comité International de la Croix Rouge).

Il est aussi le fondateur, en 1864, de la Croix Rouge Française.

Mais, bien qu'ayant reçu le premier Prix Nobel de la Paix en 1901 ... il meurt dans la misère en 1910, triste exemple, hélas, de l'oubli des Hommes !

La Croix Rouge Française regroupe aujourd'hui 18 000 salariés et 60 000 bénévoles dans 600 établissements et est présente, non seulement dans tous les lieux où l'on se bat, mais aussi dans bien des domaines sociaux et médicaux.

■ L'Institut sur Grenoble prépare et forme les paramédicaux de demain :

- Une formation « Infirmière » sur 3 ans (90 étudiants par année), en alternance (cours et stages médicaux)

- Une formation « aide soignante » sur 10 mois (150 étudiants, recrutés par concours ou sur diplôme)

- Une formation « auxiliaire de puériculture » sur 10 mois (50 élèves, recrutement surtout régional)

A noter que pratiquement tous ces étudiants (à 90 % féminins !) trouvent un emploi dès la fin de leur formation.

C'est aussi des formations « pré-qualifiante et continue ». Il s'agit d'environ 100 stagiaires (en préparation de longue ou courte durée) qui viennent se préparer à l'Institut pour des concours extérieurs.

Mais certains sont aussi en « formation continue », par exemple pour une remise à niveau de leurs connaissances alors qu'ils sont déjà dans la vie active.

L'Institut propose un véritable accompagnement technique et social

- Nous citerons, par exemple, une salle « informatique » animée par la Documentaliste, et qui a pour but de permettre une remise à niveau pour des élèves encore peu familiarisés avec les techniques informatiques modernes (ordinateurs, tablettes, smartphones...) mais qui permet également aux étudiants de travailler les cours au calme.

- L'Institut aide aussi certains étudiants par un accompagnement « personnalisé » dans leurs difficultés éventuelles économiques, sociales ou des études.

- L'Institut organise aussi chaque année dans ses locaux un « Forum de l'Emploi » (en 2017, il a eu lieu le 13 avril) pour mettre en rapport étudiants et employeurs.

- L'Institut propose aussi à ses étudiants le programme ERASMUS : échange d'étudiants entre les Universités et Grandes Ecoles Européennes avec 11 partenaires, mais

également des stages vers l'International avec 35 partenaires.

Un établissement au sein d'un Institut Régional

Le site de Grenoble est l'une des composantes de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

En chiffres :

- 5 lieux de formation : Lyon (69), Moulins (03), Saint Etienne (42), Valence (26) et Grenoble
- 16 500 élèves, étudiants et stagiaires.
- 220 salariés et 1 120 intervenants au service des apprenants
- 5 474 terrains de stage.
- 1 200 clients en formation continue

■ Des projets pour 2017

Parmi ceux-ci, citons :

- La construction du nouveau bâtiment de formation de l'IRFSS, à Valence
- La mise en œuvre de la nouvelle formation d'accompagnement éducatif et social
- Le déploiement de la fibre et d'un nouveau logiciel métier
- La mise en place de la version 2015 de la Certification ISO 9001
- L'intégration d'une nouvelle activité de formation des travailleurs en situation de handicap.

Encore un grand merci à Mr CHEVILLOTE, Mme CENTELLES et leur équipe d'enseignants pour ce beau travail de formation au service de nos futures infirmières, aides-soignantes et auxiliaires de puériculture !

*Pour la Commission Sociale de l'UDHEC :
Jacques Gentil
Jacques Desfours et Elio Mucciante*

A Coiffure

*Une équipe de professionnels
dynamique qui vous attend
dans un cadre agréable.*

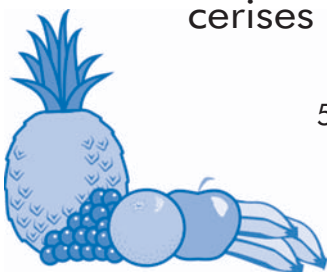
48 Bd Joseph Vallier 3800 Grenoble

04 76 96 20 85

LES FRUITS de la PASSION

Fruits - Légumes

Acceptons chèques restaurant
Arrivage pêches, abricots,
cerises direct producteurs



SARL FRANCK
50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 81 37 61 44

**Ouvert Dimanche matin
Fermé lundi et jeudi après-midi**

CEFIMMO

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

- Vente de biens neufs et anciens
- Gestion locative complète



CEFIGES

GESTION PERSONNALISÉE DE PATRIMOINE

Gestion financière
Assurances individuelles

UNE ADRESSE DE PROXIMITÉ

Angle rue des Eaux Claires et rue Guynemer

Tél.: 04 76 70 07 58

www.cefimmo-arthur.fr

Membre du réseau national ARTHUR
Plus de 450 partenaires disponibles sur l'ensemble de la France.

Connaître l'histoire de nos Rues

...La rue « Barral de Montferrat »



La rue « Barral de Montferrat » se situe au centre du quartier des Eaux Claires : elle part de la rue Anatole France et se termine rue Henri Dunant.

Mais qui était donc ce sieur, au demeurant « marquis de Montferrat » pour que son nom soit donné à l'une de nos rues ?

Joseph Marie de Barral est né à Grenoble en mars 1742 et sa vie, pleine de rebondissements, se passe entre la Révolution de 1789, le Consulat, l'Empire et la Restauration de Louis XVIII.

Son grand père, Joseph de Barral, était « Maître de forges » et Seigneur d'Allevard. Joseph Marie, quant à lui, haut dignitaire de la franc-maçonnerie grenobloise devient, en 1770, « président à mortier* » au parlement du Dauphiné et très impliqué, en 1788, dans la « journée des tuiles », à l'origine de la Révolution française.

En adoptant les idées nouvelles, il se rend très populaire à Grenoble et digne du nom de « sans culotte » : c'est pourquoi il est nommé Maire de Grenoble en 1790, puis à nouveau de 1792 à 1794, période pendant laquelle il arrive à protéger sa ville des excès de la Terreur.

Il épousa sa cousine Sophie de Tencin* dont il eut deux fils.

Il se rallie au Général Bonaparte au coup d'état du 18 brumaire et son dévouement à l'Empire lui valut, le 25 prairial an XII (14 juin 1804), la croix de la Légion d'Honneur puis la nomination à la présidence de la Cour Impériale de Grenoble.

En 1814, il se rallie, comme beaucoup, aux Bourbons ... mais Louis XVIII, peu enclin à faire confiance à cet ancien « suppôt de l'Empire », l'écarta des fonctions politiques ! Il mourut à Grenoble en Juin 1828 et est inhumé au cimetière St Roch.

*Président à Mortier : du nom de la toque des présidents de Parlement

*Tencin : village situé à 20 km de Grenoble sur la route de Chambéry

Jacques Gentil

Rencontre avec la C.S.F.

(Confédération Syndicale des Familles) - Mercredi 12 Avril 17

Créée en 1946, la CSF agit avec et pour les familles dans tous les domaines de la vie courante : logement, parentalité, éducation, consommation, santé ...

Pour en savoir plus sur le rôle de cette association familiale, nous avons demandé à rencontrer sa Directrice pour l'Isère, Mme Julie SLAMA.

■ Chère Madame, pourquoi une telle association ?

Chère Madame, pourquoi une telle association ? C'est bien simple !

Devant les complexités grandissantes de ce que vivent les familles, confrontées à de multiples problèmes touchant la parentalité, le logement, la scolarité, la santé (et j'en passe !) ... il a semblé essentiel à nos premiers responsables de créer une association capable d'aider et d'accompagner les familles dans leurs démarches auprès des administrations ou des instances privées auxquelles elles sont confrontées dans leur vie quotidienne. La C.S.F. est née juste après la guerre, à Grenoble, dès 1946, sorte de mouvement ouvrier venant en aide aux familles, dans tous les domaines de leur vie sociale et familiale.

(Dans cette même idée, c'est aussi un Grenoblois, monsieur Romanet, qui eut l'idée géniale de créer après la guerre, dans son entreprise, les premières « allocations familiales », idée reprise ensuite par l'Etat pour toute la France !)

■ Mais la C.S.F. n'est pas que Grenobloise ?

Non, bien sûr ! C'est une association structurée sur le plan local (Grenoble) mais aussi départemental (avec 8 centres), régional (Rhône-Alpes) et même national ! Sur Grenoble, l'adresse de son siège est au 8 bis rue Hector Berlioz (près du départ des célèbres « Bulles » de la Bastille !), son numéro de téléphone est le 04 76 44 57 71, son adresse Internet est udcsf38@la-csf.org et enfin, sur l'Isère, elle fait paraître un journal bimestriel « le CSF Inform'action ».

■ Et quelles sont les actions prioritaires menées sur notre quartier ?

Tout d'abord, rappelons que la CSF tient une permanence sur notre quartier, à la MDH 3 (Maison des Habitants, 68 bis rue Anatole France – le mardi de 9h à 11h.)

Son action la plus importante, sur le quartier Mistral, est le suivi du relogement des locataires de la barre Anatole France qui doit être prochainement démolie.

Mais pour permettre aux familles de trouver « chaussure à leur pied », c'est-à-dire un logement qui leur convienne, la CSF qui les accompagne a obtenu d'assister, en cas de 2 refus du locataire, au troisième rendez-vous décisif

De plus, 65 % des familles relogées demandant à rester si possible dans le même quartier - *c'est notamment le cas des personnes âgées* - la CSF les représente et les soutient auprès des instances de relogement.

Concrètement, cette année, 11 familles ont été suivies grâce à un « porte-à-porte » régulier.

■ La C.S.F. intervient-elle dans d'autres domaines ?

Oh, oui !

Elle accompagne des parents dans leurs projets éducatifs, assure la formation de « parents délégués » pour des représentations dans leurs collectivités, assure un rôle de médiation dans les conflits inévitables « locataires – bailleurs » ou encore intervient auprès des familles dans les cas de surendettement.

CSF 38 : quelques chiffres

Environ 300 familles adhérentes

Des actions renforcées sur environ 10 quartiers prioritaires de la ville et du département

Près de 40 bénévoles et militants actifs auprès des familles

8 permanents salariés et 12 animateurs

Pour l'UDHEC et sa Commission Sociale – J. Gentil, L.A. Garçon – B. Ferrand

Un grand merci à Mme Slama pour ces renseignements précieux qui permettront peut-être à certains de nos lecteurs de se rapprocher de la CSF pour obtenir conseils et soutien !

Pétition

Pétition pour la mise en place de véritables mesures pour lutter contre les déjections canines sur la voie publique

Afin de rendre notre ville de Grenoble plus agréable à vivre, nous demandons la mise en place de véritables mesures pour lutter contre les déjections canines sur la voie publique.

Consulter le texte de la pétition par le lien suivant, 2000 signatures sont nécessaires pour un débat en conseil municipal.

<https://www.grenoble.fr/petition/32/765-nous-demandons-la-mise-en-place-de-veritables-mesures-pour-lutter-contre-les-dejections-canines-sur-la-voie-publique.htm>



FÊTE DU QUARTIER

des EAUX-CLAIRES

Organisé par l'UDHEC
Union des Habitants des Eaux-Claires

1957 > 2017 : L'UDHEC A 60 ANS !

Vendredi 16 juin

À l'Espace Bouchayer (70 bis. rue Joseph Bouchayer)

14h - 16h > Loto et goûter

Samedi 17 juin

Au Parc de la Savane

14h - 18h > Nombreuses animations

Mur d'escalade - château gonflable - pêche à la ligne - jeux en bois - atelier carterie / écriture - animations petite enfance - fresque collective - mandala décoratif - maquillage - danse country...

18h - 19h > Apéritif musical
avec Crystal Domino

En présence des élus



Idées Gourmandes

UDHEC - BULLETIN D'ADHESION 2017

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

**COTISATION : DE SOUTIEN 10 EUROS OU +... Pour permettre une large diffusion du journal
DE BASE : 5 €**

Règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'UDHEC à envoyer au :
35, Rue Joseph Bouchayer - MdH EAUX-CLAIRES - 38100 Grenoble

- Directeur de publication : R. DARVES-BLANC
35, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 1^{er} semestre 2017
- Tirage : 4 500 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame
38330 MONTBONNOT - Tél. 04 76 18 56 16

Contact e-mail : udheceauxclaires@yahoo.fr
Site : www.udhec38.com - Twitter@udhec38